



Le Puy, le 14 janvier 2010

# **COMPTE RENDU D'ACTIVITE CTPL Trésor du 7 janvier 2010**

Ce CTPL avait un ordre du jour copieux :

- l'ORE 2009- PLF 2010 ,
- La formation professionnelle,;
- Le « document unique » et le programme de prévention,
- Les Ponts Naturels 2010,
- L'avenant au règlement intérieur de la Trésorerie Générale pour les agents du service PFDL,
- La modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Tence.

## **1- L'ORE 2009- PLF 2010 : embrouille et expédients**

Avant que la direction fasse état de ses plans, les représentants du personnel ont fait la déclaration suivante :

**« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la parité administrative,**

**Depuis de nombreux mois maintenant, notre section syndicale ne cesse de vous répéter que les conditions de travail se dégradent de plus en plus dans tous vos services.**

**A l'occasion de ce CTPL nous souhaitons vous rappeler la situation gravissime dans laquelle se trouve le réseau du Trésor de Haute Loire.**

**Le contexte social dans notre direction est bien plus tendu que ce que l'administration centrale prétend. Il est vrai que si le Directeur Général daignait participer aux CTPC qu'il convoque il pourrait entendre les organisations syndicales sur ce point. La mise en route des SIP, vitrine de la « réussite » de la fusion, est réalisée au prix de tensions supplémentaires sur les effectifs du réseau gestion publique, sans que, pour autant, les collègues de la filière fiscale voient eux-mêmes leurs conditions de travail s'améliorer.**

**Les énièmes suppressions d'effectifs auxquelles l'ORE (Outil de Réduction des Emplois) sert d'habillage, confirment l'objectif recherché par les auteurs de la RGPP : démanteler la DGFIP pour mieux préparer sa privatisation! Nous sommes parvenus à un moment où faire plus avec moins, faire mieux avec moins, faire de la nouvelle offre avec moins, payer plus vite avec moins, ne sont que des chimères auxquelles plus un de vos agents ne croit.**

**En 2001, le département comptait 159 personnels B et C. Le projet de loi de finances 2010 lui fait l'aumône de 135 emplois : 24 emplois supprimés en 9 ans, 15% des effectifs en moins, 1 emploi sur 6 sacrifié sur l'autel de la « réforme » de l'Etat ! Nos services départementaux sont exsangues à un tel point que la direction générale ne leur supprime, si l'on peut dire, « que » 2 emplois pour 2010.**

**C'est à vos personnels, désabusés au plus haut point, lassés des mensonges répétitifs servis à l'opinion publique tel « moins de fonctionnaires mais mieux payés », persuadés que la RGPP n'est là que pour liquider leurs missions de service public, harassés par la surcharge de travail générée par HELIOS, écœurés de se voir soit disant assignés la mission « stratégique » d'accueil fiscal de proximité alors que les effectifs mis à disposition de cette mission sont tous les ans réduits, que vous allez annoncer la suppression des 2 emplois pour 2010.**

**Supprimer des emplois ! Mais quels sont donc les services ou postes comptables à ce jour en sureffectif, M le Président ? Lesquels vont être victimes de l'opération de charcutage à laquelle vous allez devoir vous employer ?**

**Ces suppressions vont concourir encore un peu plus à la dégradation du service public dû aux citoyens et aux élus, et également à l'aggravation des conditions de travail des personnels.**

**Les élus Force Ouvrière abordent ce CTPL avec la volonté constante de défendre l'intérêt de l'ensemble des agents qui exercent leurs missions, sous une pression de plus en plus insupportable qui confine au harcèlement, et avec beaucoup d'inquiétude quant à leur avenir au sein de la DGFIP.**

**M le Président, nous attendons vos réponses et c'est pour cela que nous sommes présents à ce CTPL. »**

En guise de réponse, la direction a présenté sa déclinaison des suppressions d'emplois supportées par le département : le chiffre de 2 suppressions nettes cache une réalité encore plus sombre, car en fait, ce sont 6 emplois de catégorie C qui sont supprimés, 3 emplois de catégorie B et 1 emploi de RP qui sont créés au titre du plan de qualification ministériel.

Au final, voici le résultat du charcutage :

- Trésorerie d'AUZON- STE FLORINE : 1 C supprimé,
- Trésorerie de BAS- EN- BASSET 1 C supprimé,
- Trésorerie LE PUY ST LOUIS : 1 C supprimé et transformé en emploi B affecté à l'équipe de remplacement,
- Trésorerie de FAY- SUR- LIGNON 1 C transformé en emploi B,
- Trésorerie du MONASTIER- SUR- GAZEILLE : 1 C transformé en emploi B,
- Trésorerie du PUY- VILLE : 1 C transformé en emploi B,
- Trésorerie Générale : 1 B (service Dépense) transformé au 01-07-2010 en emploi A (Receveur Percepteur) affecté dans la sphère Etat en prévision du passage en DLU.

La direction a justifié ses choix de suppression en prétextant que les postes qui subissaient les suppressions étaient ceux dont l'écart entre les emplois implantés et le « droit de tirage » que leur octroie l'ORE est le plus important.

Les représentants du personnel se sont bien évidemment élevés contre ces suppressions qui traduisent à leurs yeux une volonté délibérée de casser le réseau en mettant à genoux les postes comptables dont les besoins réels sont sans commune mesure avec les chiffres torturés de l'ORE.

Au moment où il est de bon ton, dans la hiérarchie de la DGFIP, de parler de la souffrance au travail, notre direction supprime, sans sourciller, **le cinquième, voire le quart des emplois des trésoreries**, sans même s'interroger sur les conséquences que ses décisions auront pour les collègues !

La direction a osé présenter l'ORE comme un instrument de mesure sincère et transparent!

Mais elle a été bien en mal d'expliquer par quel miracle l' ORE attribuait 3 emplois de secrétaire de direction et un emploi d'agent de traitement (fonction qui n'existe plus) à la Trésorerie Générale... !!!!

**La Direction a tenté de justifier l'embrouille en affirmant qu'en face de ces 4 emplois PLF 2010 brut ne figure qu'un emploi implanté. Mais c'est bien d'une réserve de 3 emplois, 2 non implantés au secrétariat et 1 à la fonction d'agent de traitement que la Direction garde par de vers elle ! Nos collègues des trésoreries d'Auzon et de Bas apprécieront la prévenance de notre Direction ! !**

**Considérant qu'aucune suppression d'emploi n'est acceptable, les représentants du personnel ont voté contre l'ensemble du dispositif.**

A NOTER QUE LES 2 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS IMPACTEES PAR LE TRANSFERT DE LA TP AUX SIE NE SERONT EFFECTIVES QU'EN 2011. CQFD : VOILA 2 SUPPRESSIONS DEJA TROUVEES POUR 2011 !

## **2- Formation Professionnelle**

### **A/ Bilan 2009 transitoire**

Le plan de formation 2009 portait sur une période de 9 mois afin de pouvoir caler, à l'avenir, les plans de formation sur ceux de l'ex- DGI (sic)

Elle a représenté plus de 1000 jours- agents, soit un record toute catégorie compte- tenu de la durée. Elle est due à la fréquentation des multiples formations du secteur SPL liées, pour l'essentiel, au passage des plus gros postes du département à l'application HELIOS, et également à la mise en œuvre du Guichet Fiscal Unique.

### **B/ Programmation 01/09/2009-31/08/2010**

Le plan de formation est déjà bien entamé avant même d'être soumis à l'avis du CTPL. Sans surprise, le secteur SPL se taille la part du lion. Sont programmées également des formations Recouvrement de l'impôt, mais oui (SIRIUS et contentieux du recouvrement), comptabilité et bureautique.

## **3- Document Unique et Programme de Prévention**

Les représentants Force Ouvrière ont souligné, comme ils l'avaient fait au CHS, que la décision prise par la DGFIP d'imposer la rédaction, au niveau départemental, d'un « document unique, outil de hiérarchisation des risques professionnels », aurait pu être une excellente initiative si le degré de priorité affecté à chaque risque n'était pas déterminé par la seule administration, et si elle n'instaurait pas un plan pluriannuel de prévention qui va permettre de repousser aux calendes grecques la satisfaction de demandes matérielles simples, comme celle d'une porte fermant l'entrée de la trésorerie de BRIOUDE. Ainsi des problèmes classés dans une catégorie de risques réputée moyennement grave ne seront jamais réglés, parce qu'ils ne seront jamais pris en compte dans le plan de prévention dont les moyens de financement seront grandement limités par les maigres crédits octroyés aux services départementaux.

## **4- Ponts Naturels 2010**

En 2010, deux possibilités de ponts naturels s'offraient : les vendredi 14 mai et 12 novembre. Le CTPL a ratifié la demande quasiment unanime des collègues pour l'attribution de ces ponts naturels.

## **5- Avenant au Règlement Intérieur de la Trésorerie Générale**

L'intégration des collègues de l'ex- DSF dans le nouveau service PFDL- SDFDL amène la direction à soumettre au CTPL un avenant permettant à chacun d'entre eux de conserver son protocole ARTT pour

lequel il avait opté dans l'ex- DSF, ce qui constitue évidemment une différence de taille avec le principe en vigueur dans les services de l'ex- DGCP.

Les représentants du personnel ont voté pour l'avenant qui satisfait la demande des collègues concernés.

## **6- Modification des Horaires de TENCE**

Le CTPL s'est prononcé favorablement pour la modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de TENCE comme suit :

	Anciens Horaires	Nouveaux Horaires
- Lundi au jeudi :	8h 15- 12h ; 13h 15- 16h 30	<b>8h 15- 12h ; 13h- 16h</b>
- Vendredi :	8h 15- 12 h ; 13h- 16h	<b>8h 15- 12h</b>

L'horaire hebdomadaire d'ouverture au public est ramené à 30h 45.

## **7- Questions diverses**

### **A/Remplacement de la trésorière de ST PAULIEN**

Régine BRIVADIS- DESSAGNE est mutée le 1<sup>er</sup> mars 2010 dans la département de la Réunion et n'est pas remplacée à cette date.

Interrogée sur ses intentions, la direction nous a répondu que le poste serait mis en intérim accepté par Stéphane ZEITLER, dans l'attente de la parution des lauréats de la liste d'aptitude auxquels il serait proposé, théoriquement à la date du 1<sup>er</sup> mai.

### **B/ Huissier du Trésor**

Sachant que notre huissier, Marie- Martine LAULAGNIER est affectée en qualité de comptable de la trésorerie d'YSSINGEAUX à compter du 12 mai 2010, les représentants du personnel ont interrogé la direction sur l'avenir de l'emploi d'huissier des finances publiques.

Celle- ci nous a répondu qu'il serait certainement pourvu, car une candidature s'est manifestée.

**Les représentants du personnel : Max CHAMBON, Jean Pierre COFFY, Michel GAGNE, Philippe SAGNARD, Karine VEYSSEYRE.**



### **BULLETIN D'ADHESION**

(à renvoyer à Marceline FIORE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Camille BASTIDE, HDI du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu